



Rapport du Comité spécial de l'Université sur la durabilité des collections de la Bibliothèque

Membres du comité :

Talia Chung, Présidente

Constance Crompton

Michael Downey

Jeff Keillor

Kristina Ma

Martin Meunier

David Moher

Mac Nason

Paul-Eugène Parent

20 décembre 2019

v1.2

This report is available in English: *Report of the Ad Hoc University Committee on Sustainable Library Collections*

Contents

1. Résumé	3
2. Thèmes récurrents des réunions	5
2.1. Collections durables	5
2.2. Confiance dans l'intendance de la Bibliothèque envers les collections	5
2.3. Nécessité de l'accès aux collections.....	6
2.4. Non-viabilité des hausses continues des coûts des collections.....	6
2.5. Transformation majeure de l'édition savante	7
2.6. Appui aux principes du libre accès et reconnaissance des défis de la mise en œuvre	8
2.7. Importance de la pérennité des collections de langue française	9
2.8. Malaise à l'égard des utilisations actuelles du facteur d'impact d'une revue	10
2.9. Corrélation entre la réussite des étudiants et l'utilisation de la bibliothèque.....	11
3. Recommandations	12
3.1. Élaborer une feuille de route de l'information savante pour l'Université d'Ottawa	12
3.2. Prendre des mesures collectives en faveur de l'érudition ouverte.....	12
3.3. Assurer la durabilité des collections de la Bibliothèque pendant la période de transformation du secteur de l'édition savante.....	13
3.4. Promouvoir l'édition savante de langue française	13
3.5. Élaborer une stratégie concernant le matériel d'apprentissage abordable.....	14
3.6. Accroître la transparence à l'égard des collections de la Bibliothèque.....	14
3.7. Mettre sur pied un comité consultatif de la Bibliothèque.....	14
Annexe A - Mandat et liste des membres du comité.....	15
Annexe B - Points de vue du Comité sur la pérennité des collections.....	17
Annexe C - Groupe de travail consultatif – édition et diffusion savantes en langue française devant le passage au libre accès.....	28
Annexe D - Tendances des dépenses dans les bibliothèques membres de l'ARL de 1986 à 2015	30
Annexe E - Croissance des revues de 2000 à 2013	31
Annexe F - Documentation du comité	32

1. Résumé

Le Comité spécial de l'Université sur la durabilité des collections de la Bibliothèque a été créé en mars 2019 par le provost afin de répondre aux préoccupations concernant la pérennité des collections de l'Université d'Ottawa. Deux facteurs sont à l'origine de ces préoccupations : l'évolution rapide du milieu universitaire et l'augmentation considérable et constante des coûts des collections.

Les bibliothèques universitaires ont un historique de collaboration très développé et ont capitalisé sur leur culture de collaboration pour développer des moyens par lesquels les utilisateurs des bibliothèques peuvent accéder aux collections imprimées de toutes les institutions. Ils ont aussi mis sur pieds une infrastructure partagée afin d'améliorer l'accès aux collections numériques de plus en plus volumineuses et créé de grands consortiums d'achat afin d'établir un rapport de force dans les négociations avec les grands éditeurs. Témoignant de l'ampleur de la collaboration à grande échelle qui permet aux bibliothèques de gérer les coûts croissants des collections, le Réseau canadien de documentation pour la recherche (créé en 1999) gère actuellement 54 licences d'une valeur totale d'environ 125 millions de dollars par an au nom de ses 79 membres, dont 76 sont des universités. Ce qui représente 94 % des universités publiques au Canada. En 2013, une analyse externe a conclu que le "RCDR est un intervenant efficace et efficient pour ses membres. Il limite très bien les coûts de façon généralement comparable ou supérieure à ce qui se fait dans d'autres consortiums." [2]. En 2019, 47 % des acquisitions de l'Université d'Ottawa, évaluées à 7,9 millions de dollars canadiens, ont été réalisées par le biais de négociations consortiales. Malgré cette collaboration importante entre les bibliothèques, l'évolution rapide du milieu universitaire continue de nécessiter une stratégie concertée qui implique tous les secteurs de l'université engagés dans la mission universitaire.

Pour des raisons technologiques et économiques, l'édition savante s'est transformée au cours de la dernière décennie et l'expression « collections durables » est utilisée pour exprimer la nécessité pour les bibliothèques universitaires de réagir à ces changements continus. La notion de durabilité implique implicitement que les collections des bibliothèques doivent croître dans la même mesure que celle des travaux de recherche et des attentes des utilisateurs.

Le Comité a tenu cinq réunions pour discuter des collections de la Bibliothèque et de leur évaluation, des tendances dans le secteur de l'édition savante, du libre accès et de ses modèles économiques, des pratiques de recherche des chercheurs et des besoins des étudiants (voir l'annexe B). Parmi les thèmes récurrents de ces discussions, mentionnons :

- Collections durables
- Confiance dans l'intendance de la Bibliothèque envers les collections
- Nécessité de l'accès aux collections
- Non-viabilité des hausses continues des coûts des collections
- Transformation majeure de l'édition savante
- Appui aux principes du libre accès et reconnaissance des défis de la mise en œuvre
- Importance de la pérennité des collections de langue française
- Malaise à l'égard des utilisations actuelles du facteur d'impact d'une revue
- Corrélation entre la réussite étudiante et l'utilisation de la bibliothèque

[2] <https://www.crkn-rcdr.ca/fr/historique-du-rcdr>

Le Comité reconnaît que l'édition savante et le développement des collections de bibliothèques de documents en français sont soumis à des pressions particulières, contrairement à celles que l'on retrouve dans la sphère de l'édition et de la diffusion savantes en anglais. C'est pourquoi un groupe de travail distinct a été mis sur pied pour mener des enquêtes et formuler des recommandations précises qui portent sur l'édition et la diffusion savantes en français et qui s'inscrivent dans le mandat de bilinguisme de l'Université d'Ottawa (voir l'annexe C).

Le Comité souligne l'importance cruciale de l'accès à de riches collections et se dit confiant à l'égard des politiques de la Bibliothèque en matière de gestion des collections et de gestion budgétaire. Reconnaissant que les sources de financement des universités ne peuvent soutenir les augmentations annuelles actuellement imposées par les principaux éditeurs de publications savantes, le Comité a reconnu la nécessité de collaborer avec des organismes et organisations externes pour apporter des changements, et ainsi assurer la viabilité des collections des bibliothèques universitaires.

Si des annulations d'abonnement s'imposent, le Comité insiste sur la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les membres du corps professoral et de faire participer des utilisateurs à l'examen des collections pour s'assurer que les coupures aient le moins d'impact possible.

Dans ses travaux, le Comité a souligné que la transformation majeure de la recherche et de l'édition savantes au cours des dernières décennies découle de la technologie numérique, de la commercialisation de l'édition savante, des conditions économiques et des attentes changeantes des chercheurs et des étudiants. L'importance du libre accès et les problèmes qui y sont liés ont été notés. Le malaise à l'égard de l'utilisation du facteur d'impact d'une revue dans les processus d'attribution de subventions et de permanence s'est dégagé comme un thème lors des travaux du Comité. Notamment, son utilisation a été remise en question lors de l'analyse de la relation entre les coûts élevés des revues prestigieuses et l'utilisation de ces systèmes de classement pour accorder une reconnaissance aux chercheurs et aux universités.

Les sept recommandations formulées par le Comité spécial de l'Université sur la durabilité des collections de la Bibliothèque visent à assurer la capacité de celle-ci de répondre aux besoins des étudiants et des professeurs de l'Université d'Ottawa en matière d'accès à la documentation savante dans le contexte de l'évolution rapide des pratiques en matière de recherche, d'édition et de diffusion de l'information.

- 1. Élaborer une feuille de route de l'information savante pour l'Université d'Ottawa**
- 2. Prendre des mesures collectives en faveur de l'érudition ouverte**
- 3. Assurer la durabilité des collections de la Bibliothèque pendant la période de transformation du secteur de l'édition savante**
- 4. Promouvoir l'édition savante de langue française**
- 5. Élaborer une stratégie concernant le matériel d'apprentissage abordable**
- 6. Accroître la transparence à l'égard des collections de la Bibliothèque**
- 7. Mettre sur pied un comité consultatif de la Bibliothèque**

Le présent rapport du Comité passe en revue les recommandations et les thèmes des réunions. Les annexes renferment des renseignements détaillés sur le mandat du Comité et un résumé de ses discussions.

2. Thèmes récurrents des réunions

2.1. Collections durables

Pour des raisons technologiques et économiques, l'édition savante s'est transformée au cours de la dernière décennie et l'expression « collections durables » est utilisée pour exprimer la nécessité pour les bibliothèques universitaires de réagir à ces changements continus. La notion de durabilité implique implicitement que les collections des bibliothèques doivent croître dans la même mesure que celle des travaux de recherche et des attentes des utilisateurs. Parmi les facteurs qui ont mené à cette situation, mentionnons :

- l'incidence de la technologie numérique sur l'enseignement et la recherche;
- l'expertise croissante des bibliothèques universitaires dans la conception et le soutien d'applications de technologie de l'information;
- l'oligopole des éditeurs universitaires internationaux;
- les contraintes financières sur les budgets des universités;
- les attentes des chercheurs et des étudiants en matière d'accès instantané à un ensemble toujours croissant et diversifié de connaissances;
- la croissance du libre accès et les mouvements en faveur de la science ouverte et de l'érudition ouverte¹.

Pour les bibliothèques, la durabilité consiste à assurer un accès approprié et pérenne aux collections anciennes et actuelles, à respecter les contraintes budgétaires des universités et à utiliser le vaste potentiel de l'environnement numérique pour défendre les principes d'équité et d'égalité à l'accès à l'information par les utilisateurs. La transformation des communications savantes exige d'une bibliothèque la capacité de répondre aux besoins de ses utilisateurs et d'assurer un accès durable à l'information.

2.2. Confiance dans l'intendance de la Bibliothèque envers les collections

Le Comité s'est dit confiant à l'égard des approches de développement des collections de la Bibliothèque et des décisions de celle-ci en matière de gestion et de financement des achats, un constat confirmé par la rétroaction d'un certain nombre de départements. Avec le soutien de l'Université, la Bibliothèque est en mesure d'offrir un accès aux collections qui répond aux besoins des chercheurs et des étudiants tout en gérant son budget et la qualité de ses choix concernant les collections.

Le Comité a également laissé entendre que la Bibliothèque est un promoteur naturel de l'institution en faveur de l'équité et l'égalité de l'accès à l'information et qu'elle joue un rôle de leadership dans l'institution pour faire progresser l'accès aux connaissances de recherche requises et créées par la communauté universitaire. Le

¹ Pour en savoir plus sur la science ouverte : [Foster](#). L'érudition ouverte englobe tous les aspects du libre accès, des données ouvertes et des ressources éducatives ouvertes pour l'enseignement et la recherche.

Comité appuie le rôle de développement de la Bibliothèque en matière d'accès ouvert, suggérant qu'il s'agissait d'un rôle fondamental de la Bibliothèque. Celle-ci remplit cette fonction de plusieurs façons, notamment en permettant le dépôt des publications de l'Université d'Ottawa dans le dépôt institutionnel, *Recherche uO*.

2.3. Nécessité de l'accès aux collections

Le Comité signale que les membres du corps professoral conviennent qu'il est essentiel de maintenir l'accès aux collections actuelles des bibliothèques. Les collections durables nécessitent un accès élargi, afin de tenir compte de la croissance des spécialisations en recherche, de la quantité de publications et des aspirations de recherche de l'Université. Les membres du Comité affirment qu'il faut continuer d'offrir un soutien financier pour faire en sorte que les collections de la Bibliothèque continuent de correspondre aux besoins de recherche et d'enseignement du corps professoral et aux besoins d'apprentissage des étudiants.

En plus des pressions exercées pour maintenir à jour des collections complètes de revues spécialisées, la diversité des besoins des disciplines et l'augmentation de la variété et de la quantité d'enseignement, mettent à mal les budgets de collections de la Bibliothèque. Les monographies, qui sont les plus courantes dans les sciences humaines, ainsi que les publications de petits éditeurs et petites sociétés savantes, professionnelles ou non commerciales, sont essentielles au maintien des communications savantes dans toutes les disciplines.

La réussite de la recherche et l'avancement professionnel dépendent de l'exhaustivité des collections des bibliothèques; l'annulation des collections des principales revues affaiblirait la capacité des chercheurs de mener à bien leurs recherches. Les membres principaux du corps professoral ont signalé qu'ils avaient un meilleur accès aux articles et à la documentation nécessaires par l'entremise de leurs réseaux bien développés, mais que les chercheurs subalternes et les étudiants des cycles supérieurs n'auraient pas les mêmes moyens et subiraient de plus fortes répercussions négatives si des abonnements à des revues étaient annulés.

2.4. Non-viabilité des hausses continues des coûts des collections

Le Comité signale que les membres du corps professoral sont bien conscients du fait que l'augmentation continue des coûts des collections est intenable à long terme. Les sources de financement des universités ne peuvent soutenir les augmentations annuelles constantes imposées par les principaux éditeurs scientifiques. Les membres du corps professoral se partagent en deux groupes : ceux qui souhaitent s'opposer aux principaux éditeurs commerciaux et annuler les mégaententes², et ceux qui s'interrogent sur la pertinence pour l'Université d'Ottawa de prendre une telle mesure, compte tenu de ses répercussions locales sur les étudiants et les chercheurs. Les bibliothèques universitaires canadiennes travaillent en collaboration par le biais d'organismes comme l'ABRC et le RCDR, mais ne sont pas représentées par un seul organisme national de

² [Traduction] « Une mégaentente est un accord de licence exhaustif en vertu duquel une bibliothèque ou un regroupement de bibliothèques accepte d'acheter un accès électronique à la totalité ou à une grande partie des périodiques d'un éditeur pour un coût fondé sur les dépenses des périodiques déjà inscrits par l'établissement ou les établissements, plus des frais d'accès. » Frazier, K., *What's the Big Deal?*, *Serials Librarian*. 48(1/2), p. 49-59, 2005.

négociation comme il en existe en Suède et en Norvège. Le Canada n'est pas non plus un secteur de la recherche assez important pour être un négociateur puissant. Le Canada représente à peine 3 % des articles publiés dans le monde; les États-Unis, 25 % (dont l'université de Californie (UC) produit à elle seule 10 % de la recherche aux É.-U.), et le Royaume-Uni et l'Allemagne représentent chacun 6 % et 7 %, respectivement^{3 4}. Le Comité convient de la nécessité de collaborer avec les organismes de financement et d'autres organismes et établissements pour assurer la transition vers un système d'édition savante plus ouvert et équilibré.

Les pressions économiques ont fait en sorte que les bibliothèques ont annulé l'accès à d'importantes collections de périodiques. Le système de l'Université de la Californie (UC) a mis fin aux négociations avec Elsevier, ce qui a entraîné la perte de l'accès aux revues Elsevier par les chercheurs et les étudiants de l'UC à l'été 2019. Les travaux du Comité ont été motivés par la volonté d'élaborer des stratégies qui permettraient à l'Université de gérer une telle situation, si les budgets l'exigent. Si des annulations s'imposent, le Comité insiste sur la nécessité de travailler en étroite collaboration avec les membres du corps professoral et de faire participer les utilisateurs à l'examen des collections pour s'assurer que les coupures ont le moins de répercussions possible. Les membres reconnaissent l'importance pour la Bibliothèque de communiquer de l'information sur le budget des collections et de la mise en œuvre d'un plus grand nombre de voies de communication avec le corps professoral et les étudiants pour mieux faire connaître ces défis à la population du campus.

2.5. Transformation majeure de l'édition savante

Le Comité convient qu'une transformation majeure de l'édition savante est en cours et il faut que les organismes et organisations externes collaborent pour modifier ce secteur de façon positive. Il importe de coordonner l'activité et la participation des universités canadiennes, des organismes de financement et d'autres intervenants importants, ainsi que les liens avec les mouvements mondiaux. Les bibliothèques et les organismes européens ont joué un rôle actif dans l'avancement de la science ouverte et pourraient fournir des modèles pour l'évolution du secteur au Canada. Les universités U15, Universités Canada et des organismes regroupant les bibliothèques tels que le CRKN, l'ABRC et l'Ontario Council of University Libraries (OCUL) sont tous des acteurs prépondérants dans l'évolution de la diffusion et de la préservation de la recherche au Canada.

Les organismes de financement jouent un rôle de premier ordre dans la façon dont les chercheurs sont reconnus et récompensés pour un changement de comportement, et sont en mesure de favoriser de tels changements, comme la promotion des valeurs de la science ouverte. Les politiques des trois organismes, y compris leurs exigences en matière de libre accès, ont une grande influence sur les comportements des chercheurs.

Bien que le Comité ait fait état des tensions qui existent entre les chercheurs, dont certains préconisent le maintien des systèmes traditionnels d'édition savante alors que d'autres souhaitent privilégier la

³ *Heavyweight Showdown Over Research Access*. <https://www.insidehighered.com/news/2018/12/13/university-california-challenges-elsevier-over-access-scholarly-research>

⁴ Johnson, R., A. Watkinson, et M. Mabe, *The STM Report : An overview of scientific and scholarly publishing*, 5^e édition, 2018. https://www.stm-assoc.org/2018_10_04_STM_Report_2018.pdf

transformation de l'édition savante, les membres soulignent l'importance du changement qui découle de la recherche tout en étant intégré dans celle-ci et dans les communautés disciplinaires. Il faut respecter les différences entre les disciplines en ce qui concerne les préférences et les incitatifs en matière de recherche et de publication, y compris la détermination de la valeur de la recherche. C'est pourquoi il est nécessaire de mobiliser activement les communautés de recherche pour s'assurer que les changements répondent aux besoins et aux pratiques de chaque discipline et région.

Le Comité reconnaît l'importance du leadership de l'Université d'Ottawa au sujet de ces changements, surtout dans l'édition en langue française (recherche et pédagogie). En tant qu'institution canadienne de grande importance en recherche, cela se réalisera entre autres par le biais d'initiatives collectives.

2.6. Appui aux principes du libre accès et reconnaissance des défis de la mise en œuvre

Les membres du Comité appuient les principes du libre accès et soulignent qu'il s'agit d'un élément majeur pour la création de collections pérennes.

Le Comité a discuté des progrès accomplis pour accroître le libre accès. Par exemple :

- Les organismes subventionnaires et les organismes de financement, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde, exigent la publication en libre accès, tandis que le NIH et le Wellcome Trust obligent les chercheurs à démontrer leurs pratiques en matière de libre accès pour obtenir un financement.
- De concert avec OpenAIRE en Europe, l'ABRC élabore un tableau de bord pour permettre aux bailleurs de fonds et aux établissements d'enseignement d'agrèger l'information sur les résultats de la recherche financée et de surveiller la conformité aux exigences de libre accès.
- Le RCDR octroie des licences d'une valeur d'environ 125 millions de dollars pour l'accès à des collections, et il a négocié des rabais des frais de traitement des articles (FTA) afin de réduire les coûts d'édition en libre accès des chercheurs des établissements membres.
- L'adoption de l'engagement de 2,5 %⁵, dans le cadre duquel les bibliothèques universitaires s'engagent à consacrer 2,5 % de leur budget total à l'appui de l'infrastructure commune nécessaire pour favoriser l'érudition ouverte.
- La publication de monographies en libre accès s'accroît, et les presses universitaires ont été des chefs de file dans l'exploration de modèles de distribution durables.

Toutefois, la mise en œuvre pose de nombreux problèmes. En particulier, il n'y a pas encore de données probantes démontrant que le libre accès génère des économies pour les établissements. Le recours généralisé aux FTA dans des domaines comme la science et la médecine accroît les coûts pour l'université, l'organisme de financement ou les chercheurs individuels. De plus, les publications en libre accès peuvent être plus onéreuses

⁵ *The 2.5% Commitment*,

<https://scholarworks.iupui.edu/bitstream/handle/1805/14063/The%202.5%25%20Commitment.pdf?sequence=1&isAllowed=y>

pour le chercheur en raison des exigences en matière de révision et de formatage, fonctions habituellement exécutées par les éditeurs commerciaux. Les services à valeur ajoutée offerts par les éditeurs commerciaux sont souhaitables et il n'y a pas de consensus sur la façon dont les services eux-mêmes peuvent être remplacés dans un contexte de libre accès, ou sur leur mode de financement.

Le Comité reconnaît qu'il existe des initiatives efficaces en matière de libre accès et souligne l'importance d'examiner des modèles de financement autres que les FTA. Les dépôts institutionnels et d'autres dépôts de recherche, comme les serveurs de prépublications, constituent des modèles moins coûteux pour le libre accès et ont été adoptés par certaines disciplines. D'autres modèles de publication sans frais en libre accès réussissent bien, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies, à la mobilisation du soutien des communautés de recherche dans les disciplines et à l'exploration d'initiatives de financement partagé.

Les coûts réels de l'édition savante demeurent une question dont on ne connaît pas véritablement la réponse. Il existe un manque de transparence dans les coûts de l'édition savante et dans les systèmes de soutien qui assurent l'accès aux publications en libre accès et commerciales, et la conservation de celles-ci.

2.7. Importance de la pérennité des collections de langue française

La situation de l'édition savante en français est à la fois particulière et fragile. Le Groupe de travail consultatif, édition et diffusion savantes en langue française (Groupe de travail) a donc été formé pour étudier de plus près cette situation. Le pourcentage de revues savantes publiées en français ne représente que 6% de toute la production mondiale – et que 3 % pour celles publiées en accès libre accès. Dans ce marché bien circonscrit, les monographies savantes en français sont publiées tant par des presses universitaires que par des maisons d'édition commerciales. Ces acteurs sont peu nombreux, modestes, et représentent très souvent des entreprises à but non lucratif. Ceux-ci fournissent d'ailleurs un très petit nombre de volumes en format numérique aux bibliothèques universitaires par rapport à leurs homologues anglophones. Une situation à laquelle il faut remédier. En outre, les livres pédagogiques en français qui reflètent la réalité canadienne sont rares.

Le Groupe de travail propose quelques pistes de solution qui pourraient orienter l'uOttawa dans sa mission auprès de ses chercheurs et de ses étudiants francophones ainsi qu'auprès de la communauté francophone de l'Ontario. La conclusion première du groupe se lit comme suit : Le passage au libre accès ne doit pas s'effectuer de la même manière que pour le secteur francophone que le secteur anglophone. Les divers fournisseurs, maisons d'édition et autres acteurs du monde de la publication en français doivent être supportés. Et tout changement draconien les concernant pourrait accroître leur précarité, plutôt que d'assurer leur pérennité et leur rayonnement. Les recommandations générales sont :

- Poursuivre et intensifier l'appui à la recherche et la publication en langue française à l'Université d'Ottawa.
- Maintenir le pouvoir d'achat des revues scientifiques, monographies et autres documents en langue française.
- Encourager le développement de nouvelles collections de volumes en français.

- Collaborer à mettre en œuvre les recommandations du Plan d'action pour la francophonie⁶ à l'Université d'Ottawa qui se rapportent aux objectifs du Comité spécial de l'Université sur la durabilité des collections de la Bibliothèque tels que :
 - Octroyer les ressources nécessaires pour créer un programme de publication de manuels universitaires en français en collaboration avec des éditeurs francophones incluant les Presses de l'Université d'Ottawa (p.5),
 - Offrir aux membres du corps professoral des outils d'édition afin de leur permettre de publier dans l'autre langue officielle et financer les droits d'accès libre aux publications en français (p.5).

Le souhait du Groupe de travail consultatif est que ces recommandations viennent consolider et dynamiser plus encore la publication et la diffusion savantes en langue française, tout en prenant en compte le passage au libre accès.

2.8. Malaise à l'égard des utilisations actuelles du facteur d'impact d'une revue

Le Comité reconnaît que le facteur d'impact d'une revue (FIR) se voulait à l'origine une mesure de gestion des collections et qu'il est maintenant couramment utilisé dans l'évaluation des recherches. Bien que le titre d'une revue bien connue soit souvent considéré comme un indicateur de la qualité d'un article individuel, en fait, le FIR d'une revue ne signifie pas que chacun des articles de recherche publiés dans celle-ci constitue nécessairement un travail à forte incidence.

Les systèmes de classement mondial des universités dépendent des taux de publication dans les revues à forte incidence et, dans une certaine mesure, un FIR élevé a été associé au prestige de l'établissement. Les membres du Comité reconnaissent la nécessité de l'évaluation par les pairs pour maintenir les normes, et font généralement confiance en une telle évaluation effectuée par les experts du même domaine. Ils ressentent toutefois un certain malaise, en particulier sur l'ampleur de l'utilisation du FIR pour les demandes de permanence et de subvention, car cela pourrait donner plus de poids à la réputation d'une revue qu'à la qualité réelle de la recherche. Cet enjeu est pertinent pour la durabilité des collections, car le recours à des FIR élevés a fait augmenter les prix des titres les mieux cotés. La participation des établissements à la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) et à l'initiative Leiden a suscité de l'intérêt.

Ces échanges ont également mené à des discussions sur les nouveaux types d'activités savantes, leur structure et leur diffusion, de même que leur acceptation par les instances de reconnaissance qui appuient le financement de la recherche et les cheminements de carrière. La diversité des formats des produits de recherche que permet la publication numérique représente un obstacle pour les normes et les approches reconnues de détermination de la valeur de la recherche.

⁶ Un plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa.

https://www.uottawa.ca/president/sites/www.uottawa.ca/president/files/plan_daction_pour_la_francophonie_-_30_janvier_2019.pdf

2.9. Corrélation entre la réussite des étudiants et l'utilisation de la bibliothèque

L'importance de l'accès des étudiants à d'excellentes ressources de la bibliothèque est une évidence qui a été confirmée par de récentes recherches démontrant une forte corrélation entre les taux de réussite des étudiants et l'accès aux ressources des bibliothèques⁷. Il a été démontré que les étudiants utilisent une grande variété d'informations, allant des recherches et des aperçus jusqu'au matériel de soutien propre au cours. L'accès à ces documents est souvent requis immédiatement, ce que des collections exhaustives rendent possible. Le coût des manuels et du matériel de cours est souvent prohibitif, et des recherches laissent entendre que les choix de cours des étudiants sont parfois influencés par le coût élevé des manuels.

Le Comité convient que les initiatives de libre accès devraient permettre la participation des étudiants et répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers. L'élaboration de ressources éducatives libres (REL) à l'Université d'Ottawa et en coopération ailleurs dans la province devrait constituer une grande priorité de l'Université. Le Comité a reconnu que l'Université d'Ottawa pourrait jouer un rôle de meneur en matière de fourniture de matériel de cours en français dans le contexte des REL. Le Comité suggère également que la Bibliothèque s'engage à faciliter l'utilisation des ressources en libre accès par les étudiants.

⁷ Fransen J. et K. Peterson, *Graduate in Four Years? Yes, the Library Can Help with That!* Proceedings of the 2016 Library Assessment Conference: Building effective, sustainable, practical assessment, 2016. <http://old.libraryassessment.org/bm~doc/proceedings-2016.pdf>

3. Recommandations

3.1. Élaborer une feuille de route de l'information savante pour l'Université d'Ottawa

Élaborer une feuille de route de l'information savante (2020-2025) dans le but d'élargir l'accès à l'information savante. La feuille de route doit être axée sur les chercheurs de l'Université d'Ottawa et répondre à la mission universitaire de l'Université, y compris le bilinguisme, les principaux domaines de recherche, les besoins des programmes et Transformation 2030. Le libre accès représente un moyen d'accroître l'accès à l'information savante. L'Université pourrait miser sur sa déclaration sur le libre accès, ainsi que sur les travaux réalisés par l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC), le Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR) et la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition (SPARC).

Cette recommandation sera coparrainée par le provost et le vice-recteur à la recherche, dirigée par un comité directeur composé de chercheurs de toutes les facultés et facilitée par la Bibliothèque.

3.2. Prendre des mesures collectives en faveur de l'érudition ouverte

Assurer la participation de l'Université aux mesures collectives appuyant la transition vers un accès plus large aux produits savants. Située dans la capitale nationale d'un pays du G7, l'Université d'Ottawa est membre de l'U15 et est l'un des dix principales institutions canadiennes à forte vocation de recherche. Le groupe doit prendre davantage de mesures à l'échelle nationale et internationale pour élaborer un programme collectif d'édition savante pérenne. Par exemple :

- Collaborer avec des partenaires nationaux et internationaux pour adopter une position de négociation équilibrée avec les éditeurs commerciaux.
- Inciter les organismes subventionnaires à réduire les obstacles et accroître les incitatifs à la publication en libre-accès.
- Influencer les décideurs à financer l'élaboration d'une infrastructure ouverte afin de soutenir et d'accélérer la transition vers le libre accès au produit de la recherche, peu importe le format.

Il sera tout aussi important de veiller à ce que les nouveaux développements soient acceptés par les structures de reconnaissance qui appuient le financement de la recherche et le cheminement de carrière. Cela permettra de réduire l'importance accordée aux mesures d'évaluation par les revues pour l'évaluation des institutions et

des chercheurs (p. ex. DORA⁸, initiative Leiden⁹). Ceci est lié à la pérennité des collections, car le recours à des facteurs d'impact d'une revue (FIR) élevés a fait en sorte que les éditeurs ont augmenté les prix des titres les mieux classés.

Cette recommandation sera parrainée par le recteur, appuyée par la haute direction universitaire de l'Université d'Ottawa et facilitée par la Bibliothèque.

3.3. Assurer la durabilité des collections de la Bibliothèque pendant la période de transformation du secteur de l'édition savante

Veiller à ce que des ressources soient disponibles pour appuyer la Bibliothèque et l'Université pendant la transition du secteur de l'édition savante. Reconnaisant que l'augmentation continue des budgets pour les collections est intenable à long terme, le Comité a clairement exprimé la nécessité de poursuivre l'amélioration de l'accès aux collections pour appuyer la croissance de la recherche et de l'enseignement. Ce qui ne diminue en rien l'importance d'élaborer simultanément des stratégies de limitation des coûts.

Cette recommandation sera parrainée par le provost, dirigé par la bibliothécaire en chef et vice-provost, qui sera secondée par le provost associé, planification et budgets académiques.

3.4. Promouvoir l'édition savante de langue française

Poursuivre et intensifier l'appui à la recherche et la publication en langue française à l'Université d'Ottawa. Maintenir le pouvoir d'achat des revues scientifiques, monographies et autres documents en langue française. Encourager le développement de nouvelles collections de volumes en français. Contribuer à soutenir le développement des publications en libre-accès en langue française en participant à des initiatives pertinentes avec des partenaires internes et externes. Collaborer avec les groupes existants dont les objectifs en matière de francophonie sont liés à ceux du Comité spécial de l'Université sur la durabilité des collections de la Bibliothèque.

Cette recommandation sera parrainée par le Provost et dirigée par la Bibliothèque, en lien avec le bureau du Vice-Recteur à la recherche et les Presses de l'Université d'Ottawa.

⁸ DORA: San Francisco Declaration on Research Assessment.. <https://sfdora.org/read/>

⁹ Leiden Manifesto for Research Metrics.

https://www.nature.com/news/polopoly_fs/1.17351!/menu/main/topColumns/topLeftColumn/pdf/520429a.pdf

3.5. Élaborer une stratégie concernant le matériel d'apprentissage abordable

Élaborer une stratégie sur le matériel d'apprentissage abordable afin d'améliorer l'expérience des étudiants. Tirer parti des forces de l'Université d'Ottawa pour favoriser l'élaboration de ressources éducatives libres (REL) dans une perspective d'intérêt général, notamment dans les domaines de spécialisation de l'Université d'Ottawa et le matériel didactique en français.

Cette initiative sera coparrainée par le vice-provost, affaires académiques, le vice-recteur, affaires étudiantes, et la bibliothécaire en chef et vice-provost de l'Université, dirigée par un comité directeur et animée par la Bibliothèque.

3.6. Accroître la transparence à l'égard des collections de la Bibliothèque

Accroître la transparence des pratiques de la Bibliothèque afin d'avoir des collections pertinentes et durables qui correspondent aux besoins en enseignement et en recherche. Il s'agit notamment d'accroître la sensibilisation et la visibilité des politiques, des pratiques et des dépenses relatives aux collections, et de fournir des renseignements valables sur la dynamique économique des publications savantes.

Cette recommandation sera parrainée par le bibliothécaire et vice-provost de l'Université et dirigée par le bibliothécaire associé (contenu et accès) et le bibliothécaire associé (érudition ouverte et initiatives numériques).

3.7. Mettre sur pied un comité consultatif de la Bibliothèque

Mettre sur pied un comité consultatif de la Bibliothèque ayant pour mandat de fournir des commentaires sur les collections et les services de la Bibliothèque en appui à la recherche et à l'enseignement ainsi que sur les approches de la Bibliothèque en matière de collections pérennes. Le comité pourra également conseiller la Bibliothèque sur les stratégies pour mieux mobiliser les étudiants et les chercheurs.

Cette recommandation sera parrainée par la bibliothécaire et vice-provost de l'Université et dirigée par un comité formé de représentants de facultés et de groupes d'étudiants, le Service d'appui à l'enseignement et apprentissage et le Cabinet du vice-recteur à la recherche et facilitée par la Bibliothèque.

Annexe A - Mandat et liste des membres du comité

Mandat

Le comité spécial de l'Université sur la durabilité des collections de la Bibliothèque (Comité) sera chargé d'étudier la situation concernant l'édition savante, l'impact de la réduction du pouvoir d'achat causé par la hausse du coût des abonnements aux revues savantes (les mégaententes), l'incidence potentielle des réductions aux collections de la Bibliothèque sur la recherche et l'apprentissage à l'Université ainsi que formuler des recommandations qui permettront d'assurer le meilleur soutien possible aux chercheurs et aux étudiants dans leurs activités de recherche et d'apprentissage.

Le Comité proposera également une stratégie visant à aider la Bibliothèque à répondre aux besoins des étudiants et professeurs au cours des prochaines années dans un contexte caractérisé par une évolution rapide des pratiques de diffusion du savoir, l'émergence d'une infrastructure de l'édition savante et un accès durable à plus long terme aux documents savants.

Les travaux du Comité, qui seront amorcés en mars 2019, viseront à :

- étudier la situation concernant l'édition savante au Canada ainsi que les tendances mondiales;
- évaluer l'impact de ces tendances sur l'Université d'Ottawa;
- documenter l'utilisation actuelle des collections de la Bibliothèque et élaborer des prévisions;
- examiner les stratégies actuelles d'acquisition de la Bibliothèque et analyser leur impact sur la recherche et l'apprentissage à l'Université;

Le Comité se penchera sur les questions suivantes dans le contexte de la mission universitaire de l'Université d'Ottawa :

- Afin de réaliser la vision énoncée dans l'exercice de planification stratégique Imagine 2030, quelle stratégie générale doit adopter l'Université pour tirer profit de l'évolution du milieu de l'édition savante?
- La durabilité des collections est essentielle au soutien des activités de l'Université d'Ottawa en matière d'enseignement, d'apprentissage et de recherche. Qu'entendons-nous par « collections durables »? La Bibliothèque devrait envisager l'application de quels critères ou quelles méthodes pour prendre des décisions concernant le développement des collections?

Composition du groupe

- Talia Chung, bibliothécaire en chef et vice-provost (gestion des savoirs), présidente
- Michael Downey, CMM, Faculté de médecine (chercheur en biomédecine)
- Jeff Keillor, CHM, Faculté des sciences (chercheur en STIM)
- Paul-Eugène Parent, mathématiques et statistique, Faculté des sciences (chercheur en STIM)
- Martin Meunier, sociologie et anthropologie, Faculté des sciences sociales (chercheur en sciences humaines)

- Constance Crompton, Communications, Faculté des arts (chercheuse en sciences humaines)
- David Moher, épidémiologie, Faculté de médecine, chaire de recherche universitaire en examens systématiques (CRC et/ou URC)
- Kristina Ma, science infirmière, Faculté des sciences de la santé (étudiante diplômée – biomédecine, STIM)
- Mac Nason, histoire, Faculté des arts (étudiant diplômé – sciences humaines)
- Tony Horava / Liz Hayden, bibliothécaire-associé, Contenu et accès
- Blair Jackson, Bureau du vice-principal (personne-ressource, membre d'office)
- Cesar Villamizar, Bureau du vice-principal (personne-ressource, membre d'office)
- Monica Ward, chef, stratégie de collection (personne-ressource, membre d'office)
- Jeanette Hatherill, bibliothécaire en communication savante (personne-ressource, membre d'office)
- Ingrid Moasil, bibliothécaire de stratégie de collection (personne-ressource, membre d'office)
- Jocelyn Godolphin, Consultante externe, soutien à la recherche

Notes du Comité

- Le U15, un regroupement des universités de recherche du Canada, a publié une déclaration sur l'édition pérenne, et les travaux de ce comité seront pertinents pour la participation de l'Université d'Ottawa à cette initiative U15.
- Le Comité a reconnu que l'acquisition de documents en français était une grande priorité, mais qui présentait néanmoins quelques défis particuliers pour la Bibliothèque. C'est pourquoi un groupe de travail distinct a été mis sur pied pour mener une enquête et formuler des recommandations précises qui portent sur l'édition et la diffusion savantes en français et qui s'inscrivent dans le mandat de bilinguisme de l'Université d'Ottawa (voir l'annexe C).
- En réfléchissant aux différents besoins d'information des facultés et des programmes de l'Université d'Ottawa et en reconnaissant que toutes les facultés et tous les programmes ne pouvaient pas être représentés autour de la table, le Comité a convenu de l'importance que ses recommandations tiennent compte de ces différences.

Le Comité s'est réuni à cinq reprises à compter de mars 2019 (voir l'annexe B : Perspectives du Comité) et le rapport, y compris les recommandations, a été présenté au Provost en décembre 2019.

Annexe B - Points de vue du Comité sur la pérennité des collections

1. Collections de l'Université d'Ottawa

Lors de sa première réunion, le Comité a examiné les politiques, les priorités et la gestion des collections à l'Université d'Ottawa. Les collections de la Bibliothèque sont au cœur de la mission pédagogique de l'Université, et les critères d'acquisition comprennent la pertinence par rapport aux priorités de l'Université en matière de recherche et d'enseignement, l'importance et la valeur à long terme, ainsi que la disponibilité et la pertinence des formats.

Les membres du corps professoral ont souligné l'importance d'un accès continu à l'ampleur et à la profondeur des collections locales, en particulier les revues, pour la rédaction de demandes de permanence et de subventions. Les collections locales sont particulièrement cruciales pour l'avancement professionnel des jeunes chercheurs, car ils n'ont peut-être pas établi de réseaux collégiaux comme solution de rechange à la disponibilité locale de l'information.

En raison de la prédominance croissante du contenu numérique dans les bibliothèques universitaires (l'Université d'Ottawa a consacré 73 % de son budget au matériel numérique en 2017-2018), les bibliothèques ont élargi la portée de leurs collections, passant de l'intendance des documents locaux, principalement imprimés, à l'accès au moyen de réseaux de partage des ressources et de pratiques d'octroi de licences. Bien que les bibliothèques universitaires préfèrent acquérir du contenu de façon permanente, elles louent également du matériel. Les bibliothèques collaborent à la création de systèmes et de réseaux qui facilitent le téléchargement et la préservation du contenu à l'échelle provinciale ou nationale, afin d'assurer un accès partagé permanent.

Les stratégies de la Bibliothèque pour l'acquisition de matériel en français reflètent la grande priorité qu'elle accorde à l'obtention d'une éducation en français. Étant donné qu'il s'agit d'une industrie à plus petite échelle, l'édition en français compte moins d'éditeurs et davantage de petits éditeurs plus proches de leurs communautés. L'approche visant les collections en français doit donc être différente. Les points de comparaison des dépenses liées aux collections de bibliothèques unilingues d'universités comparables doivent également être examinés à la lumière de ces différences dans les priorités de la collection de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa.

Les dépenses liées aux collections des bibliothèques universitaires ont augmenté bien au-delà de l'indice d'inflation, comme en témoigne un graphique des dépenses de 1986 à 2015 de l'Association of Research Libraries (ARL) (annexe D : tendances en matière de dépenses). L'Université d'Ottawa est membre de ce groupe de grandes bibliothèques de recherche nord-américaines. Le graphique montre une augmentation de 521 % des dépenses des membres pour les périodiques et les autres ressources électroniques, contre une augmentation de 118 % de l'indice des prix à la consommation. Cette augmentation tient compte à la fois de la hausse des coûts de l'information et de la quantité d'information de recherche publiée.

Étant donné que l'Université d'Ottawa consacre environ 70 % de son budget aux publications américaines et étrangères, la faiblesse du dollar canadien peut exercer des pressions considérables sur les ressources budgétaires, et l'Université assure l'indexation du financement pour couvrir certains de ces coûts. Outre les taux de change, les universités sont aux prises avec d'autres enjeux liés aux coûts :

- taux d'inflation dans l'édition commerciale (de 5 % à 6 % par année pour les revues);
- regroupement d'éditeurs scientifiques commerciaux;
- augmentation du volume et de la variété des produits de recherche à l'échelle internationale;
- coûts supplémentaires liés aux systèmes et aux plateformes pour soutenir la diversité et la croissance de l'information numérique.

En matière de publication, les différences entre disciplines ainsi que les pratiques et préférences savantes sont prises en considération dans les priorités d'enrichissement de la collection. Par exemple, dans le domaine des arts et des sciences sociales, les monographies sont essentielles à la réussite scolaire, tandis que dans les disciplines des sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM), les articles de revues sont la norme. La production et la disponibilité du matériel varient grandement entre les disciplines et les écoles professionnelles. Les coûts varient énormément d'un secteur à l'autre pour tous les formats et doivent être pris en compte dans les budgets d'acquisition de la Bibliothèque afin de trouver un équilibre entre les besoins concurrents des facultés et des programmes. Le nombre croissant d'équipes multidisciplinaires et de méthodes de recherche influe également sur les priorités de la collection.

2. Évaluation des collections

Dans le cadre de son mandat de déterminer les collections durables, le Comité a examiné la façon dont les collections sont évaluées. Les mesures quantitatives peuvent s'appuyer sur des mesures axées sur l'utilisateur, comme la diffusion et l'utilisation, ou, plus couramment pour les ressources électroniques, des mesures du coût par utilisation. Les évaluations qualitatives, comme le récent sondage mené auprès des membres du corps professoral de l'Université d'Ottawa, comprennent des observations des utilisateurs, des sondages d'opinion et des groupes de discussion. Les membres du Comité reconnaissent la complexité de l'évaluation de la valeur des collections, compte tenu des exigences et des comportements très différents des utilisateurs, ainsi que de la variété et de la diversité des formats du matériel dans les bibliothèques universitaires.

Le sondage de 2016 auprès des professeurs et des étudiants des cycles supérieurs de l'Université d'Ottawa a confirmé que les collections des bibliothèques sont essentielles à la recherche, à l'enseignement et à l'apprentissage, et a pris note de la consternation de ces utilisateurs à l'idée de perdre l'accès à l'information si les collections étaient réduites.

Ce sondage s'inscrivait dans le cadre d'un projet du RCDR sur l'utilisation des revues, qui portait sur l'utilisation et la valeur des grands ensembles de périodiques pour les bibliothèques membres. La moitié des revues auxquelles l'Université d'Ottawa est abonnée (31 811) a été jugé prioritaire, selon le nombre de citations, l'utilisation ou les mentions du corps professoral dans le cadre du projet. Selon une analyse effectuée par le personnel de l'Université d'Ottawa, les abonnements individuels à ces revues prioritaires seraient supérieurs aux coûts payés pour les ensembles de revues dans lesquelles elles sont intégrées. Et cela est démontré avant même de prendre en compte les coûts de fonctionnement liés au traitement et à l'accessibilité de ces

ensembles de revues. Plusieurs universités canadiennes, dont l'Université de Montréal, l'Université Memorial et l'Université Laval, ont utilisé des renseignements et des analyses similaires pour décider d'annuler ou de réduire les mégaententes.

L'Analyse de la valeur de la revue faite par RCDR fournit des données annuelles sur l'utilisation des ensembles de revues, ce qui aide à évaluer la valeur des produits qui pourraient être renouvelés. En 2017, le coût moyen global par utilisation des quatre principales mégaententes (Elsevier, Sage, Springer et Wiley) à l'Université d'Ottawa était de 2,16 \$, comparativement à 1,97 \$ pour d'autres établissements de taille similaire. Ces variations de coûts entre établissements d'enseignement reflètent les différentes tendances d'utilisation par les chercheurs et les étudiants des grandes universités canadiennes. Ces coûts moyens par utilisation représentent généralement une bonne valeur pour un ensemble, mais doivent être interprétés en tenant compte des besoins de l'établissement et des préférences des utilisateurs locaux.

Les statistiques COUNTER, un format normalisé des rapports sur l'utilisation des ressources électroniques, doivent être interprétées dans le contexte institutionnel. Les chercheurs peuvent utiliser une grande revue spécialisée dans leur domaine à l'occasion seulement; les lectures obligatoires pour un cours peuvent entraîner une hausse soudaine de l'utilisation d'une revue. Un coût raisonnable par utilisation est également propre à une ressource ou à une discipline : une revue en philosophie peut avoir moins d'utilisations qu'une revue similaire en biologie, mais être tout aussi essentielle pour ses utilisateurs.

Le lien entre la disponibilité des revues et le processus d'obtention de la permanence a été souligné lors des discussions du Comité sur la valeur, en raison de la perception qu'une revue de grande réputation (et ayant donc habituellement un coût élevé) fournit un article de qualité. Il en résulte des pressions sur la Bibliothèque pour qu'elle tienne à jour les ensembles de revues des grands éditeurs, qui ont tendance à publier des revues très réputées.

3. Tendances des publications savantes

Dans le milieu de l'édition savante en anglais, une large part du secteur est dominée par de grandes entreprises : cinq éditeurs contrôlent environ 50 % du marché de l'édition des travaux de recherche¹⁰. La consolidation du marché qui en résulte met en péril de petites sociétés savantes et professionnelles, des presses universitaires et d'autres éditeurs savants non commerciaux. Dans ce marché, les prix des abonnements et les coûts de création de contenu ne sont généralement pas liés — dans le monde de l'édition savante, la question semble plutôt « quel prix le marché va-t-il tolérer? »

Selon le STM 2018 Report, la croissance du nombre de revues de recherche s'est accélérée, passant de 3 % à 5 % par année, en raison de la hausse de la recherche en temps réel et du nombre de chercheurs. (Voir l'annexe E : Croissance des revues). Il existe maintenant quelque 33 000 revues en anglais à comité de lecture

¹⁰ Larivière V, S. Haustein et P. Mongeon, *The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era*, PLOS ONE, 10(6), 2015. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>

et le marché élargi de l'édition scientifique, technique et médicale est maintenant évalué à 25,7 milliards de dollars¹¹.

Chaque discipline a ses propres besoins et habitudes de communication, ce qui influe sur les taux variables d'utilisation de publications imprimées et d'adoption de formats numériques. Bien que les arts et les sciences humaines privilégient généralement les formats imprimés, la numérisation a transformé l'accès à des sources spécialisées rares et les possibilités de recherche pour les chercheurs et les étudiants. La transformation numérique a débuté dans les années 1980 avec les revues scientifiques, mais au cours de cette décennie, même en sciences humaines, l'article de revue est devenu le principal moyen de communication.

La diversité des formats est rendue possible par la technologie numérique. En sus des revues, des rapports et des monographies en formats imprimés et électroniques, les chercheurs utilisent :

- la diffusion en direct de fichiers vidéo et audio;
- les données numériques;
- les ensembles de données et les logiciels numériques en sciences humaines;
- le matériel de cours en ligne d'enseignement et d'apprentissage;
- les données de recherche;
- les index et bases de données par sujet.

Les collections des bibliothèques universitaires sont devenues plus diversifiées et les services sont mis à l'épreuve par la complexité de l'accès à ces multiples formats.

Les « mégaententes », dans le cadre desquelles les regroupements de bibliothèques (ou les bibliothèques individuelles) négocient l'accès à des collections complètes de revues, constituaient à l'origine un moyen économique pour les bibliothèques d'offrir un accès complet à des revues en format numérique. Ces mégaententes sont maintenant jugées défavorables pour plusieurs raisons :

- Financières : augmentation des coûts annuels de ces collections;
- Politique : manque de souplesse dans la prise de décisions en matière de collections;
- Systémique : ces ententes globales ont favorisé la consolidation du marché de l'édition savante, au détriment des plus petites maisons d'édition savantes;
- Sociétal : on s'entend généralement sur le fait que les résultats de la recherche financée par l'État devraient être accessibles gratuitement.

Les membres du Comité soulignent l'importance d'un soutien continu aux revues publiées par les plus petites maisons d'édition et les sociétés, qui sont menacées par la commercialisation et la consolidation du marché de l'édition savante, mais demeurent essentielles à la pérennité des communications savantes dans de nombreuses disciplines.

En raison de statut bilingue, il existe à l'Université d'Ottawa des besoins majeurs de collections de documents en français, qui présentent des tendances différentes à l'égard de la publication en format numérique. Du personnel spécialisé et des outils de collection sont nécessaires pour le catalogage des collections en français.

¹¹ STM Report 2018. https://www.stm-assoc.org/2018_10_04_STM_Report_2018.pdf

En général, les bibliothèques négocient des droits d'accès perpétuels au contenu numérique acheté, de sorte que le contenu plus ancien demeure disponible même si les revues ne sont plus publiées. Les dépôts numériques créés par les regroupements de bibliothèques, comme le Scholar's Portal, constituent une garantie nécessaire du maintien à long terme de l'accès aux revues qui ne sont plus publiées. L'accès au contenu est également offert au moyen de prêts entre bibliothèques, de subventions « payer à la carte » et d'autres services de bibliothèque.

Les récentes annulations de mégaentes, comme celles de l'Université de Montréal, de l'Université de la Californie et de la Norvège (Elsevier), etc., laissent croire que les coûts d'acquisition de vastes collections de revues ne sont plus viables et qu'il faut d'autres mécanismes d'accès à l'édition savante, et favoriser la prise en compte du libre accès et d'autres moyens moins coûteux de diffuser l'information scientifique.

Étant donné que les bibliothèques universitaires canadiennes appuient les principes de leur institution d'enseignement et en constituent le reflet, l'obtention d'une éducation à l'échelle nationale et locale constitue une priorité des collections. Parallèlement, les chercheurs canadiens travaillent dans un contexte international, et les bibliothèques canadiennes sont très intégrées au système international de publications savantes. Le soutien national et local à la publication de recherches est un indicateur d'un secteur de recherche sain, et les bibliothèques universitaires canadiennes appuient et acquièrent activement de l'information publiée au Canada. En effet, dans le contexte numérique, les bibliothèques universitaires sont devenues des acteurs actifs de l'édition savante, grâce à la tenue à jour des dépôts institutionnels et locaux, la collaboration avec les presses universitaires et l'examen d'options d'obtention et d'octroi de licences à l'appui de l'éducation au Canada.

4. Libre accès

En tant que mouvement visant à rendre la recherche scientifique disponible gratuitement, le libre accès existe depuis le début des années 2000. Cela dit, de nombreux chercheurs partagent librement leurs travaux de recherche en format numérique depuis les années soixante-dix. Le libre accès comme format de publication et comme aspiration est devenu une composante complexe et majeure de l'environnement de l'édition savante.

Les premiers sites d'édition en libre accès étaient des portails à faible coût soutenus par des universités et des centres de recherche. Un certain nombre de dépôts de publications par disciplines (p. ex. ArXiv en mathématiques) existent depuis longtemps, et leur rôle pour assurer la reconnaissance de la recherche est reconnu. Bien que les pratiques disciplinaires et les préférences limitent la diffusion de ces dépôts, les dépôts institutionnels, comme Recherche uO à l'Université d'Ottawa, constituent des initiatives bien conçues souvent menées par une bibliothèque, et assurent la libre disponibilité de la recherche locale.

Malgré ses aspirations, la publication en libre accès est devenue au cours de la dernière décennie une énorme industrie dans laquelle les éditeurs commerciaux sont fermement implantés. L'arrivée des grandes entreprises découle en partie des politiques des organismes de financement, particulièrement en Europe, qui exigent la publication de recherches financées sur les sites en libre accès. Les éditeurs commerciaux, préoccupés par la perte de leurs parts de marché, cherchent des occasions de monétiser le libre accès, que ce soit pour des articles individuels ou des revues complètes.

Les enjeux liés à la publication en accès libre comprennent :

- des questions de réputation, tant en ce qui concerne l'acceptation par les disciplines de la publication en libre accès que l'arrivée « d'éditeurs prédateurs »;
- les pratiques d'évaluation par les pairs, y compris les différents besoins disciplinaires, et l'exploration d'autres modèles, comme l'évaluation communautaire, ou l'évaluation ouverte par les pairs;
- le rôle des politiques des organismes de financement, comme les mandats, les politiques de conformité et le soutien financier;
- le manque de transparence des modèles d'établissement des prix, y compris les frais de traitement des articles;
- la complexité additionnelle pour les chercheurs, liée à la préparation et à la gestion des frais, à la révision et à la production des publications en libre accès.

En discutant du contexte canadien, le Comité souligne que même si les trois organismes ont rendu obligatoire le libre accès, ils ne fournissent pas de financement propre à la publication de cette façon. Étant donné que cette obligation ne fait pas l'objet de mesures de conformité, les chercheurs peuvent choisir de ne pas utiliser le financement pour payer les frais de publication en libre accès, ou pour examiner des solutions de rechange gratuites.

Voici des initiatives de publication en libre accès sans frais :

- coopératives et collaborations;
- partenariats entre bibliothèques et éditeurs;
- initiatives dirigées par des chercheurs et des disciplines.

Ces initiatives font souvent appel à des bénévoles, visent à faire participer le corps professoral au processus de publication et répondent aux besoins propres aux disciplines. Les bibliothèques universitaires canadiennes sont devenues des acteurs actifs de l'édition savante par l'entremise d'entreprises comme [Érudit](#) et [Public Knowledge Project](#) qui favorisent le libre accès. La Bibliothèque de l'Université d'Ottawa collabore avec 15 revues à comité de lecture pour publier du contenu sur Open Journals Systems, une plateforme d'édition ouverte hébergée par le Scholar's Portal.

L'édition de monographies en libre accès s'est développée plus lentement, en raison de taux d'adoption plus faibles des monographies électroniques, d'une forte proportion d'éditeurs relativement petits dans le domaine des livres savants et de différents modèles d'affaires pour les livres. Un certain nombre de presses universitaires explorent des options pour la publication en libre accès, y compris les presses de l'Université d'Ottawa.

Les différences disciplinaires entre les sciences médicales, les sciences naturelles et techniques, les sciences sociales et les sciences humaines, ainsi qu'au sein de ces disciplines, ont une influence considérable sur l'adoption et les pratiques de recours au libre accès, selon :

- le comportement et les attitudes de l'auteur;
- le comportement et les attitudes de l'éditeur;
- l'infrastructure des communications savantes;
- les facteurs structurels et institutionnels.

Par exemple, dans le secteur des mathématiques, ArXiv est maintenant reconnu au sein de la collectivité comme un outil de publication légitime; dans d'autres domaines, il se peut que les dépôts de documents ne soient pas reconnus comme des publications officielles. Les organismes de financement et les universités n'ont pas défini de normes qui tiennent compte de l'évolution des modèles de publication au sein des disciplines.

Malgré les enjeux liés aux disciplines, le principe du libre accès à l'information de recherche est généralement accepté par les gouvernements, les organismes de financement et les universités. Les pays européens ont été des chefs de file dans l'avancement de l'éducation en libre accès. Au Canada, les universités membres du U15 considèrent le libre accès comme une composante essentielle des communications savantes. De nombreux organismes de financement, y compris les trois organismes, demandent aux chercheurs d'utiliser des mécanismes de publication en libre accès, y compris des dépôts institutionnels, pour publier des travaux de recherche. En 2018-2019, la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa a investi plus de 330 000 \$ dans des initiatives visant le libre accès.

5. Modèles économiques de publication en libre accès

Le Comité a examiné en détail l'aspect économique du libre accès dans ses considérations relatives à la soutenabilité de l'information. Pour les éditeurs commerciaux, les frais de traitement d'articles (FTA) sont devenus le mode privilégié de tarification du libre accès; ceux-ci exigent le paiement de frais au moment de l'acceptation pour publier un article en libre accès. Ces frais sont facturés pour les revues en libre accès intégral ou pour les revues hybrides, c'est-à-dire celles avec abonnement où les auteurs peuvent payer des frais pour autoriser le libre accès à un article. Ces frais donnent à l'auteur l'accès à un marché où les transactions se font généralement entre les éditeurs (producteurs) et les bibliothèques (consommateurs au nom du corps professoral). On estime que le nombre de revues faisant appel aux FTA varie de 16 % à 23 %; elles sont généralement plus nombreuses dans les disciplines scientifiques mieux financées.

Bien que le besoin de FTA puisse être légitime, ce à quoi correspond une rémunération équitable n'est pas clair ou convenu, et les frais varient de quelques centaines de dollars à plusieurs milliers de dollars. Les FTA ne tiennent pas forcément compte des réalités financières et économiques des différentes disciplines, et les FTA variables peuvent limiter le choix de l'endroit où publier. Dans les domaines moins bien financés comme les sciences sociales, les chercheurs peuvent éviter les revues en libre accès qui facturent des FTA.

L'obligation de publication en libre accès imposée par les organismes de financement a eu pour effet de contribuer aux marges bénéficiaires des éditeurs commerciaux qui facturent des FTA, et ces paiements ne sont généralement pas pris en compte dans la réduction des frais d'abonnement aux bibliothèques. L'effet a été qualifié de « cumul », en ce sens que les universités payent deux fois pour le contenu, une fois par le biais des FTA et une deuxième fois avec des abonnements. Le manque de transparence du coût constitue un problème touchant les FTA, car les éditeurs ne révèlent pas comment ces frais sont calculés ou appliqués.

La publication par abonnement comprend des services et des systèmes de distribution à grande échelle, d'indexation et de gestion des abonnements qui sont essentiels aux communications savantes et font partie à juste titre des coûts de publication. Les revues en libre accès doivent être intégrées à ces systèmes. L'absence

générale de transparence des coûts de l'édition savante rend difficile l'évaluation de la méthode de financement de ces services dans le contexte du libre accès.

Étant donné que les FTA et les autres coûts de publication, comme les coûts par page, sont perçus de nombreuses façons sur les campus, les établissements d'enseignement ne connaissent pas le coût total de ces subventions de publication. À l'Université d'Ottawa, le corps professoral, le département ou la personne pourrait payer des FTA. En définitive, ceux-ci seraient financés par les fonds de l'Université ou de la recherche. Les coûts des collections de la Bibliothèque comprennent les abonnements à des revues qui offrent un accès libre en échange de FTA, mais il est possible que les paiements des établissements pour ces frais ne soient pas intégrés aux tarifs de leurs abonnements. La gestion de ces paiements met à l'épreuve les systèmes de comptabilité des universités et des éditeurs.

Le Comité reconnaît que l'édition gratuite en libre accès prend de l'ampleur dans plusieurs disciplines et spécialisations et souligne l'importance d'encourager la poursuite de telles initiatives. L'édition gratuite en libre accès couvre les coûts autrement que par l'imposition de frais aux auteurs; cela se fait au moyen de subventions provenant d'universités, de sociétés, de fondations ou d'organismes gouvernementaux, ou des revenus des membres ou d'autres entreprises d'édition.

Ces initiatives de publication en libre accès ont tendance à faire appel à de nouveaux participants, ce qui permet une plus grande souplesse et une plus grande réceptivité aux nouvelles technologies et aux changements dans les pratiques sociales. L'éducation gratuite en libre accès favorise et reconnaît également le soutien et la participation de la communauté des disciplines et les contributions de celle-ci.

6. Pratiques des universitaires

Les universitaires et les chercheurs travaillent au sein d'un système qui s'est développé dans la foulée de l'évolution sociale et éducative après la Seconde Guerre mondiale, notamment :

- la croissance rapide des universités;
- un financement gouvernemental accru;
- la spécialisation de la recherche;
- la croissance démographique;
- la commercialisation de l'édition savante.

Tous les universitaires travaillent en cherchant un équilibre entre la collaboration et la concurrence. Bien que le partage soit intrinsèque à la culture de la recherche, les chercheurs travaillent dans un système axé sur le mérite, où chacun se livre concurrence pour obtenir du financement, un statut et une reconnaissance. De même, les universités cherchent également à établir un équilibre délicat entre la collaboration et la reconnaissance, ce qui influe à son tour sur les pratiques des universitaires.

Les différences entre les disciplines se voient surtout dans les pratiques de recherche, ainsi que les préférences quant aux résultats publiés. Les disciplines envisagent différemment l'évaluation par les pairs, les préférences en matière de formats de publication, l'utilisation de la technologie et les attitudes à l'égard de la mise en

pratique du partage et du libre accès. Les structures de reconnaissance professionnelle sont souvent remises en question par cette diversité croissante dans les disciplines.

La commercialisation a fait de la propriété et du contrôle des produits de recherche une responsabilité complexe, et exige que les chercheurs connaissent le droit d'auteur et le contrôle des produits de recherche. La science ouverte, dont le libre accès est une composante, est une réaction des communautés de recherche à la commercialisation accrue de la recherche. Elle vise une pratique de la science qui facilite la collaboration et le partage et assure l'accès libre aux données et aux méthodes de recherche.

Le Comité reconnaît que les chercheurs ont besoin d'un vaste accès à la littérature à titre d'élément intrinsèque de leur recherche. Ils consultent régulièrement de nombreux articles dans le cadre d'un projet de recherche, mais ils peuvent choisir de ne lire qu'un petit nombre d'articles à la suite de leur examen de la littérature. L'accès numérique appuie et favorise cette pratique, de sorte qu'elle constitue une exigence de base de la recherche.

Le recours plus fréquent à l'interdisciplinarité et aux approches multidisciplinaires a également accru la nécessité d'étudier la littérature à une plus grande échelle. L'indexation complète et le soutien à l'accès dans les systèmes commerciaux d'édition savante procurent un avantage aux chercheurs en assurant la couverture d'un sujet ou d'un domaine; l'approche plus cloisonnée, disciplinaire ou thématique de certaines nouvelles infrastructures numériques et de libre accès pourrait être moins pratique.

Sci-Hub, un site Web qui offre un accès gratuit à des revues obtenues illégalement auprès de grands éditeurs, est surtout connu dans le domaine scientifique, mais il est aussi populaire dans les sciences humaines numériques et d'autres domaines. Le site a été élaboré en réponse aux coûts élevés des travaux de recherche conservés derrière des verrous d'accès payants, et utilise des moyens légitimes et illégitimes pour donner accès à l'information de recherche. Pour certains, cette plateforme n'est qu'une tentative « à la Robin des bois » afin d'appuyer le libre accès à l'information et aux pratiques en recherche, incluant ce qui se fait dans les pays en développement. Mais Sci-Hub viole le droit d'auteur, compromet la sécurité du réseau des universités et peut mettre en péril l'accès légitime à la littérature des revues. Il a néanmoins provoqué une discussion sur le droit d'auteur, le piratage, la sécurité des universités et les principes de libre accès, ainsi que sur le besoin urgent de s'attaquer à la hausse constante des coûts de l'accès aux publications de recherche.

Malgré les changements récents découlant de la croissance de la recherche, de l'utilisation de la technologie numérique et des changements sociaux, les quatre fonctions de base de l'édition savante demeurent essentielles.

1. Enregistrement, soit consigner la date et l'identité de la personne ou du groupe responsable de la recherche.
2. Certification, pour établir la validité des conclusions.
3. Diffusion, pour s'assurer que la recherche et les constatations sont accessibles.
4. Conservation à long terme des dossiers de recherche.

L'évaluation par les pairs demeure le principal moyen de déterminer la validité de la recherche. Cette évaluation vise notamment à confirmer que :

- la recherche est techniquement solide;

- le processus de recherche a été décrit correctement;
- les normes en matière d'éthique et de production de rapports ont été respectées;
- les preuves de faute professionnelle sont documentées.

Le Comité convient de l'importance continue de l'évaluation par les pairs dans le cadre de l'assurance de la qualité, mais souligne qu'elle ne mène pas toujours à une meilleure recherche et que la confiance à son égard peut être mal placée. L'évaluation par les pairs est utilisée différemment d'une discipline à l'autre, tout particulièrement dans le secteur des sciences sociales, où l'on considère qu'elle améliore la qualité finale de l'éducation. Dans les sciences humaines, on se préoccupe de la possibilité que l'évaluation ouverte par les pairs favorise le plagiat. Des modèles d'évaluation ouverte par les pairs et d'évaluation communautaire sont mis à l'essai dans la communauté du libre accès, afin de valider la recherche.

Le facteur d'impact d'une revue (FIR) est une mesure bibliométrique largement utilisée pour l'évaluation de la recherche, mais à l'origine, il n'était qu'un outil pour la prise de décisions à l'égard des collections. Le Comité convient qu'un FIR élevé ne garantit pas la qualité d'un article ou d'un travail publié dans cette revue, ce qui remet en question l'utilisation généralisée de cet outil pour l'évaluation de la recherche. Un FIR élevé est un indicateur de prestige et non de qualité de la recherche et contribue aux pressions en matière de pérennité des collections, car les éditeurs commerciaux de revues à FIR élevé ont conclu que les bibliothèques ne pouvaient se passer de ces titres.

En discutant de l'évaluation de la valeur de la recherche, le Comité a notamment souligné les limites de l'utilisation du FIR pour l'examen, la promotion et la permanence du corps professoral, surtout en raison du manque de représentation de nombreux types de publications, y compris celles en français, dans les cotes de FIR. L'évaluation de la recherche est un élément structurel fondamental de l'écosystème de la recherche, et les limites du FIR remettent en question sa pertinence à titre d'outil de prise de décisions pour tous les intervenants clés, c'est-à-dire chercheurs, universités, éditeurs et organismes de financement. Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) demande maintenant aux examinateurs d'évaluer plus en profondeur la qualité de la recherche en faisant appel à des correcteurs de la communauté de pratique.

La science ouverte, par le biais de mouvements comme [DORA](#) et le [Manifeste de Leiden](#), appuie également les changements apportés à l'évaluation de la recherche, ce qui donne à penser que des paramètres sont nécessaires; ceux-ci doivent être sensibles aux différences entre les sujets, offrir une plus grande transparence dans la collecte des données et assurer un examen régulier des paramètres utilisés.

7. Besoins des étudiants

Les taux de rétention des étudiants sont largement utilisés comme indicateurs clés du rendement des universités, et le Comité affirme l'importance pour les étudiants d'avoir accès aux collections, aux services et

aux locaux de la Bibliothèque. Un récent effort de collaboration de plus de 200 collèges et universités a démontré une corrélation positive entre la réussite des étudiants et l'utilisation des bibliothèques¹².

Selon leur programme ou leur matière, les étudiants utilisent du matériel de recherche et professionnel ainsi qu'une vaste gamme de contenus spécialisés et de formats pour leurs cours. Les étudiants des cycles supérieurs doivent avoir accès aux collections de la Bibliothèque. L'offre de manuels et de matériel de cours constitue un enjeu majeur de l'abordabilité de l'enseignement supérieur : le coût des manuels influe sur les choix de cours des étudiants.

Le mouvement en faveur du libre accès exerce également une influence sur la pédagogie, et le Comité reconnaît ses avantages potentiels pour les étudiants. Les ressources éducatives libres (REL) s'inscrivent dans les valeurs du libre accès et réduisent les coûts pour les étudiants, contribuent à des outils d'enseignement personnalisés et peuvent réduire les obstacles à l'accès aux études supérieures. Les meilleures pratiques durables pour les REL sont généralement élaborées dans des contextes locaux grâce à la collaboration, plutôt que par l'utilisation d'outils en ligne de soutien à l'apprentissage; ceux-ci sont maintenant plus fréquemment élaborés et commercialisés par les éditeurs commerciaux de manuels scolaires.

Pour répondre aux besoins des étudiants, il pourrait y avoir une collaboration entre la Bibliothèque et le corps professoral sur les initiatives de REL, possiblement avec de nouveaux modèles de guides et de manuels. Selon le Comité, il serait profitable que la Bibliothèque organise des activités pour sensibiliser davantage les étudiants et accroître leur utilisation des ressources en libre accès.

L'élaboration de cours en français constitue à la fois un problème et une possibilité, car il y a moins de matériel disponible dans cette langue, qu'il soit gratuit ou publié. Le Comité souligne qu'il s'agit d'un rôle particulièrement pertinent pour l'Université d'Ottawa, surtout en ce qui concerne l'enseignement des pratiques professionnelles et les demandes de « notes de cours » pour le matériel en français. Le partage du matériel pédagogique est l'une des principales missions de l'établissement.

8. Rapport sur l'édition savante en français et recommandations

Dès le début de ses travaux, le Comité a saisi l'importance de la viabilité des collections en français pour l'Université d'Ottawa. Ce constat a mené à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'analyser l'environnement d'édition savante et de collecte de données en français, dans le but de présenter des recommandations sur les besoins particuliers liés à ces documents (voir l'annexe C).

Ce sujet a constitué un thème majeur des discussions du Comité, tant pour le corps professoral que pour les étudiants. À titre d'université bilingue, l'Université d'Ottawa doit créer, défendre, maintenir et faire progresser l'édition savante en français.

¹² Brown, K. et K. Malenfant, *Academic Library Impact on Student Learning and Success: Findings from Assessment in Action Team Projects*, ACRL, 2017. http://www.ala.org/acrl/sites/ala.org/acrl/files/content/issues/value/findings_y3.pdf

Annexe C - Groupe de travail consultatif – édition et diffusion savantes en langue française devant le passage au libre accès

Mandat

Le Groupe de travail consultatif – édition et diffusion savantes en langue française devant le passage au libre accès (Groupe) est lié au Comité spécial de l'Université sur les collections durables de la Bibliothèque. Il vise à mieux comprendre la spécificité de l'édition en langue française et à évaluer les effets pour l'Université d'Ottawa que pourrait avoir le passage au libre accès sur le dynamisme de la publication et de la diffusion savantes en langue française. Pour ce faire, le mandat du groupe de travail sera :

1. Évaluer le nombre de volumes en langue française, revues et diffuseurs ainsi que leurs coûts inhérents, en comparaison avec ceux de langue anglaise, en général et plus particulièrement dans le cas de l'Université d'Ottawa.
2. Évaluer la nature des diffuseurs et des maisons de publications en langue française (marché ; but lucratif ou non lucratif ; subventions gouvernementales ; profit ou non des diffuseurs et des maisons d'édition) afin de mieux en comprendre le fonctionnement.
3. Évaluer les tendances nouvelles dans la diffusion des connaissances en langue française
4. Circonscrire avec nuances les singularités de la publication et de la diffusion savantes en langue française devant le passage au libre accès, afin de ne pas appliquer des solutions qui ne conviendraient pas. Fragiliser, par exemple, plus encore un marché déjà bien précaire.
5. Proposer quelques pistes de solution dans lesquelles l'Université d'Ottawa pourrait s'embarquer qui, tout en prenant en compte le passage au libre accès, viennent consolider et dynamiser plus encore la publication et la diffusion savantes en langue française.

Membres

- Martin Meunier (Président), Professeur titulaire, Faculté des sciences sociales, École d'études sociologiques et anthropologiques
- Christine Dallaire, Professeur titulaire, Faculté des sciences de la santé
- Lara Mainville, Directrice, Les Presses de l'Université d'Ottawa
- Ingrid Moïsil, Bibliothécaire, Stratégie des collections
- Paul-Eugène Parent, Directeur, Département de mathématiques et Professeur titulaire, Faculté des sciences, Département de mathématiques et statistiques
- Daniel Tanguay, Professeur titulaire, Faculté des arts, Département de philosophie

Réunions

Le comité s'est réuni deux fois et a travaillé par courriel entre le 8 août et la présentation de son rapport le 15 octobre.

Rapport

La situation de l'édition savante en français est à la fois particulière et fragile. Le Groupe de travail consultatif, édition et diffusion savantes en langue française (Groupe de travail) a donc été formé pour étudier de plus près cette situation. Le pourcentage de revues savantes publiées en français ne représente que 6 % de toute la production mondiale – et que 3 % pour celles publiées en accès libre¹³. Dans ce marché bien circonscrit, les monographies savantes en français sont publiées tant par des presses universitaires que des maisons d'édition commerciales. Ces acteurs sont peu nombreux, modestes, et représentent très souvent des entreprises à but non lucratif. Ceux-ci fournissent d'ailleurs un très petit nombre de volumes en format numérique aux bibliothèques universitaires en comparaison à la situation en anglais. Une situation à laquelle il faut remédier. En outre, les livres pédagogiques en français qui reflètent la réalité canadienne sont rares.

Le Groupe de travail propose quelques pistes de solution qui pourraient orienter l'Université d'Ottawa dans sa mission auprès de ses chercheurs et de ses étudiants francophones ainsi qu'auprès de la communauté francophone d'Ontario. La conclusion première du groupe se lit comme suit : Le passage au libre accès ne doit pas s'effectuer de la même manière pour le secteur francophone que le secteur anglophone. Les divers fournisseurs, maisons d'édition et autres acteurs du monde de la publication en français doivent être encouragés. Et tout changement draconien les concernant pourrait accroître leur précarité, plutôt que d'assurer leur pérennité et leur rayonnement. Les recommandations générales sont :

- Poursuivre et intensifier l'appui à la recherche et la publication en langue française à l'Université d'Ottawa.
- Maintenir la puissance d'achat des revues scientifiques, monographies et autres documents en langue française.
- Encourager le développement de nouvelles collections de volumes en français.
- Collaborer avec le Dirigeant principal de la francophonie et des services en français pour mettre en œuvre les recommandations du Plan d'action pour la francophonie à l'Université d'Ottawa.

Ces recommandations peuvent se traduire par des projets concrets comme :

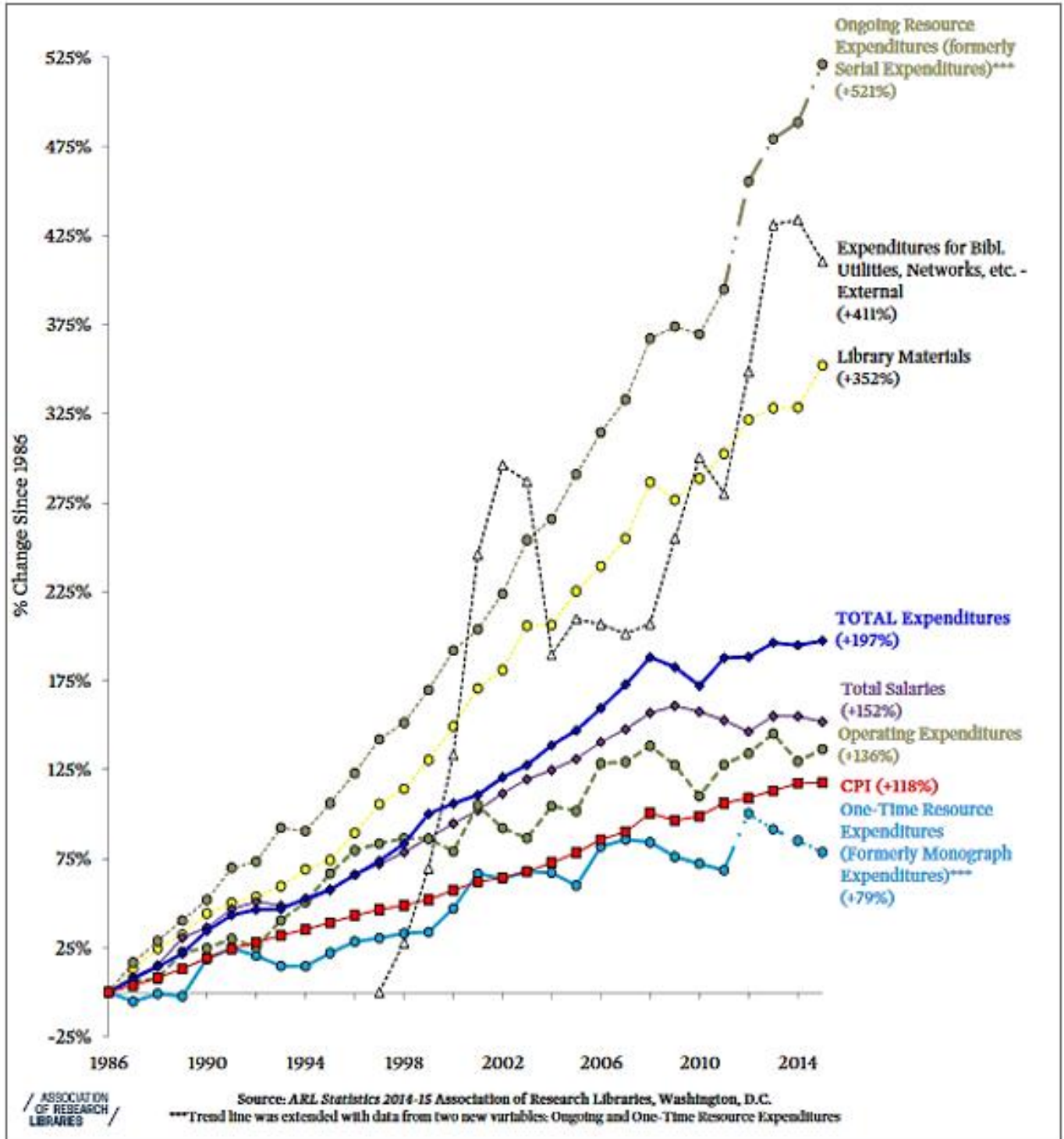
- Soutenir la publication de monographies, de collectif, d'ouvrages pédagogiques et de revues scientifiques en français rédigé par notre corps professoral, notamment aux moyens de bourses, de prix à l'édition savante piloté par l'Université.
- Soutenir la traduction en français des ouvrages écrits par notre corps professoral.
- Développer un moyen de publier les notes de cours en accès libre afin de les rendre disponibles.
- Soutenir la traduction et l'adaptation des notes de cours développées en anglais vers le français.
- Loger sur l'outil d'hébergement de revues ouvertes (OJS) les revues francophones produites à l'Université.
- Créer un comité permanent sur la francophonie à la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa.

Le souhait du Groupe de travail est que ces recommandations viennent consolider et dynamiser plus encore la publication et la diffusion savantes en langue française, tout en prenant en compte le passage au libre accès.

¹³ Voir note 8.

Annexe D - Tendances des dépenses dans les bibliothèques membres de l'ARL de 1986 à 2015

Source: <https://www.arl.org/wp-content/uploads/2018/09/expenditure-trends.pdf>

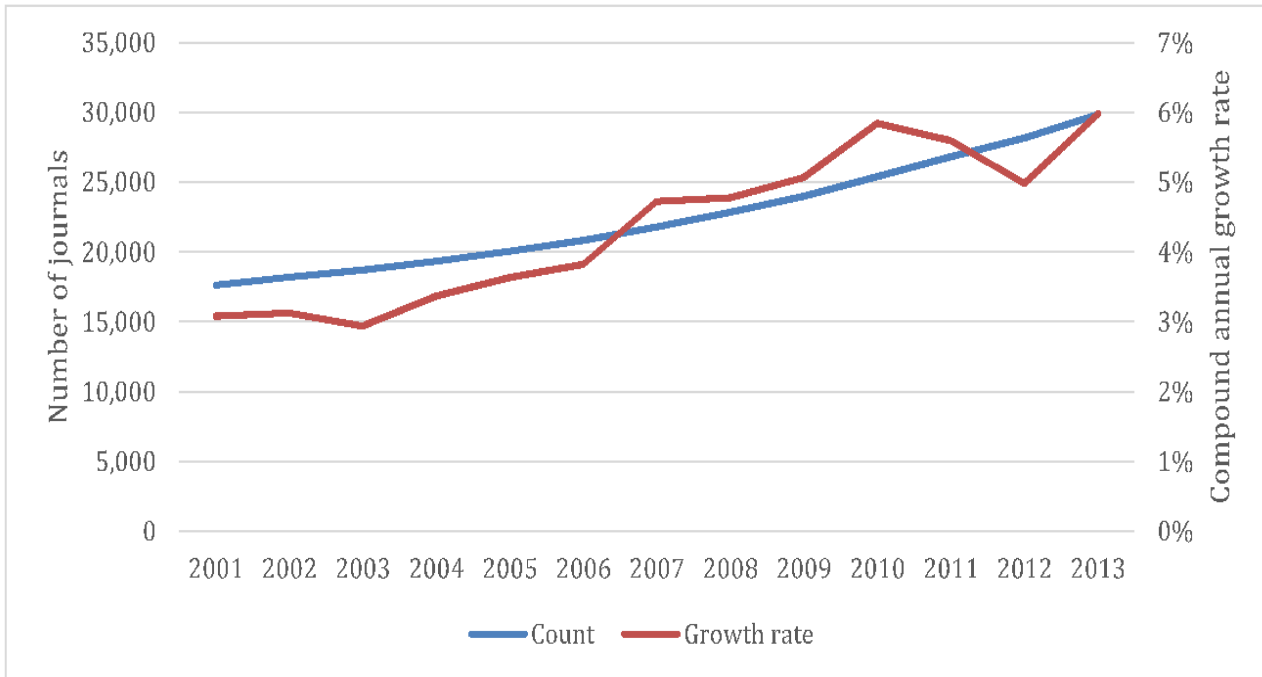


Annexe E - Croissance des revues de 2000 à 2013

STM Report (2018) p 27

https://www.stm-assoc.org/2018_10_04_STM_Report_2018.pdf

Figure 6: Growth in the number of active, peer-reviewed English-language journals recorded in Ulrich's directory, 2000–2013



Annexe F - Documentation du comité

1. Réunion du 3 mars 2019 : Introduction, tendances et pratiques en matière de collections de bibliothèques

- Document d'information : L'ABC des collections de la Bibliothèque de l'Université d'Ottawa / uOttawa Library Collections Primer.
- Annexe D — Tendances des dépenses dans les bibliothèques membres de l'ARL de 1986 à 2015 (Annexe D).
<https://www.arl.org/wp-content/uploads/2018/09/expenditure-trends.pdf>

2. Réunion du 27 mars 2019 : Édition savante

- Document d'information : Évaluation des collections dans les bibliothèques universitaires / Collections Assessment in Academic Libraries.
- Document d'information : L'édition savante : transition et diversification / Scholarly Publishing: Transition and Diversification.
- Frais de traitement des articles en libre accès : Sondage DOAJ mai 2014.
(<https://www.mdpi.com/2304-6775/3/1/1>)
- Mémoire de l'Association des bibliothèques de recherche du Canada [Contre les coûts insoutenables des revues savantes : Un mémoire de l'ABRC \(PDF\)](#); version anglaise : [Responding to Unsustainable Journal Costs: A CARL Brief \(PDF\)](#),
- Déclaration de U15 sur l'édition pérenne. <http://u15.ca/fr/que-nous-disons/declaration-de-u15-sur-ledition-perenne> ; version anglaise : U15 statement on sustainable publishing. <http://u15.ca/what-we-are-saying/u15-statement-sustainable-publishing>

3. Réunion du 23 avril 2019 : Pratiques des chercheurs et l'économie du libre accès

- Document d'information : Pratiques des universitaires et des chercheurs et leur incidence sur l'édition savante / Scholars Practices.
- Document d'information : Modèles économiques de publication en libre accès / Open Access Economics.
- Document d'information : Information aux fins de l'enseignement et de l'apprentissage : besoins des élèves / Student Needs and Uses for Library Collections.
- [Future of scholarly publishing and scholarly communication](#), Report of the Expert Group to the European Commission.

4. Réunion du 27 juin 2019 : Table ronde du Comité

- Préimpressions/Preprints - introduction au concept :
 - Preprints and Scholarly Communication: Adoption, Practices, Drivers and Barriers by Andrea Chiarelli, Rob Johnson, Stephen Pinfield, Emma Richens. <https://f1000research.com/articles/8-971#ref-1>
 - Présentation : <https://zenodo.org/record/2654832#.XR6LUC0ZOqA>
 - Discussion du blog *Scholarly Kitchen* :
 - a. <https://scholarlykitchen.sspnet.org/2017/04/18/stars-aligning-preprints/>
 - b. <https://scholarlykitchen.sspnet.org/2017/04/19/preprint-server-not-preprint-server/>

- Les principes DORA et Leiden au sujet de l'évaluation de la recherche
 - DORA – Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA) — <https://sfdora.org/> (en anglais seulement)
 - Leiden manifesto for research metrics - <https://www.nature.com/news/bibliometrics-the-leiden-manifesto-for-research-metrics-1.17351>. Un lien vers une traduction en français est disponible à travers le site web.

5. Résumé de la réunion du 28 septembre 2019 : Examen du rapport provisoire par le Comité